

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE 15 MARS 2010



LE RAPPORT SUR LA SANTÉ MENTALE MET L'ACCENT SUR LES GROUPES ETHNOCULTURELS

CALGARY – Dans le cadre de son mandat pour améliorer les soins de santé mentale à tous les niveaux de la société canadienne, la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) a publié aujourd'hui, un rapport traitant des besoins spécifiques des communautés ethnoculturelles, des immigrants et des réfugiés.

«Ces groupes font face à des défis particuliers et sont plus exposés aux facteurs de risque qui peuvent entraîner des problèmes de santé mentale,» dit Steve Lurie, *Président* du Comité consultatif sur les systèmes de services de la Commission.

Le document, intitulé «Améliorer les services de santé mentale pour les groupes ethnoculturels et racialisés, les immigrants et les réfugiés (IRER) : problèmes et options pour l'amélioration des services», présente les facteurs que les décideurs et les fournisseurs de services devraient prendre en considération en travaillant à l'amélioration des services de santé mentale pour ces groupes.

«La migration, la discrimination, les barrières linguistiques et le manque de connaissance des services ont un impact sur la santé mentale,» affirme Lurie. « Le manque de confiance dans les services, l'absence de compétences linguistiques et culturelles ainsi que la stigmatisation peuvent retarder l'accès au traitement. De plus, les groupes IRER sont touchés par les déterminants sociaux de la santé et nécessitent des interventions ciblées pour améliorer par exemple, l'accès à un emploi et à un logement décent.

Les 16 recommandations du rapport peuvent s'intégrer à une des trois grandes catégories suivantes :

- Une meilleure coordination des politiques, des connaissances et des responsabilités
- L'implication des communautés, des familles et des personnes avec une expérience vécue
- Des services améliorés et plus appropriés

Le rapport a été préparé par le groupe de travail sur la diversité, mené par le Dr. Kwame McKenzie de CAMH, un sous-comité du Comité consultatif sur les systèmes de services de la Commission. Pour plus de détails sur les recommandations, veuillez consulter le topo ci-joint. **Visitez:**

http://www.mentalhealthcommission.ca/SiteCollectionDocuments/Key_Documents/fr/2010/FR_ISSUES_OPTIONS_FINAL_12NOV09.pdf

La Commission de la santé mentale du Canada est un organisme sans but lucratif créé afin d'attirer l'attention nationale sur les problèmes de santé mentale. La CSMC ne fournit pas de services, mais agit plutôt comme un catalyseur pour l'action. Le Comité consultatif sur les systèmes de services est l'un des 8 comités de la CSMC, chargés de faire une différence. Les sept autres sont : les enfants et les jeunes, la santé mentale et la loi, les aînés, les Premières Nations, les Inuits et les Métis, les effectifs, les aidants naturels membres de la famille et Science.

-30-

**Pour plus d'information, merci de contacter :Karleena Suppiah, Spécialiste en communications
403 385 4050 ksuppiah@mentalhealthcommission.ca**

